

LONDA 2025

Rapport sur les droits numériques et l'inclusion en Afrique

Namibie

Rapport national



PARADIGM
INITIATIVE



LONDA 2025

Rapport sur les droits numériques et l'inclusion en Afrique

Rapport produit et publié par Paradigm Initiative
Avril 2026

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales sous n'importe quelle forme, à condition que le crédit approprié soit accordé aux éditeurs et que l'œuvre soit présentée sans aucune déformation.

Copyright ©2026 Paradigm Initiative

374 Borno Way, Yaba, Lagos, Nigeria.
media@paradigmhq.org
www.paradigmhq.org



Licence Creative Commons Attribution
- Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de
Modification (CC BY-NC-ND)

ISBN: 978-978-68-6631-4



Namibie

Par Emsie Erastus

Résumé

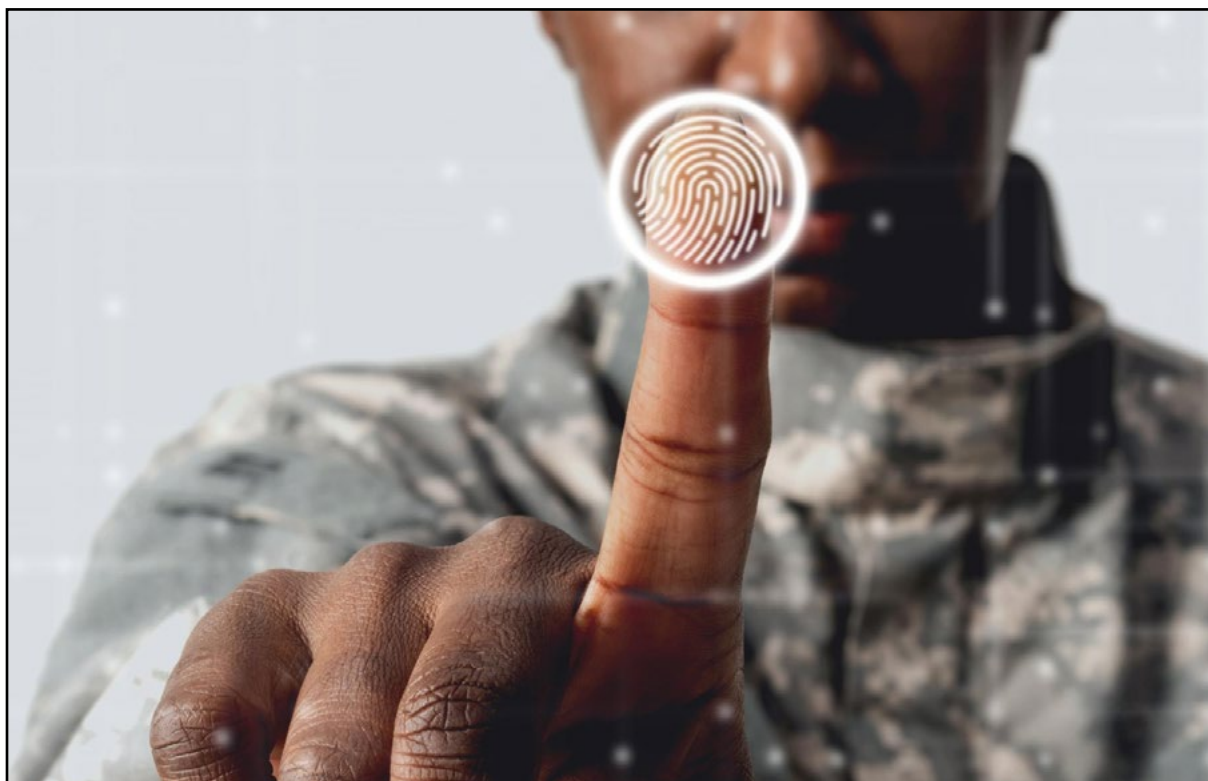
Ce rapport présente une vue d'ensemble des droits numériques et de l'inclusion numérique en Namibie pour l'année 2025. Il offre une vue d'ensemble en passant en revue les développements dans le pays ainsi que les informations et données accessibles au public. Le rapport analyse les recherches universitaires, la couverture médiatique, l'engagement parlementaire et les déclarations politiques sur les questions d'intérêt. Cette étude évalue en outre le respect de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et note tout recul ou progrès en 2025 par

rapport aux conclusions du rapport Londa 2024. Le rapport démontre le niveau de conformité de l'État aux normes internationales clés. Il évalue l'état des droits numériques et de l'inclusion, et attribue une note à la Namibie sur la base de 12 indicateurs clés répertoriés dans l'indice « The Score » de Paradigm Initiative. Le rapport examine l'accès à Internet dans le pays et aborde l'accessibilité comme une question d'intérêt public. Il passe également en revue les cas de liberté des médias dans le paysage numérique national et examine comment la désinforma-

tion sexiste et la criminalisation des fausses informations ont été traitées au cours de la période considérée.

En outre, le rapport examine l'état de la protection des données et de la vie privée, et présente des cas de cybercriminalité ainsi que la manière dont ils sont traités en Namibie. Le rapport se penche sur la surveillance et les développements liés aux villes intelligentes, en particulier à Windhoek, et examine comment cela est lié à la vie privée des citoyens. D'autres thèmes abordés incluent la censure et la modération des contenus par les plateformes mondiales. Le rapport examine également si les mécanismes de transparence mis en place par les plateformes

s'étendent à la Namibie. Le rapport passe en revue le travail accompli depuis l'adoption de la loi de 2022 sur l'accès à l'information, tout en abordant la manière dont l'intelligence artificielle (IA) et les technologies émergentes sont traitées dans le contexte namibien, en particulier en l'absence d'une déclaration politique spécifique à l'IA. Le rapport évalue l'étendue de l'inclusion numérique, les systèmes d'identification numérique (ID), les coûts des données et la situation du Fonds de service universel (USF). Enfin, le rapport formule des recommandations visant à améliorer tous les aspects liés aux droits numériques et à l'inclusion numérique en Namibie.



Introduction

La Namibie figure parmi les pays les moins densément peuplés au monde¹, et en 2023, la population de ce pays d'Afrique australe a franchi le cap des 3 millions d'habitants. Sa capitale, Windhoek, comptait 486 186 habitants selon le recensement de la population et du logement de 2023, et cette population continue de croître en raison de la migration en provenance d'autres régions de Namibie.² Le pays est bien classé en matière de liberté de la presse, mais l'accès à Internet, les infrastructures numériques et la cybersécurité restent des sujets de préoccupation majeurs.³

L'année 2025 a été marquée par des avancées historiques, notamment le lancement du Fonds de service universel (USF) en mars 2025 pour combler les lacunes en matière de

connectivité numérique dans les zones rurales,⁴ la création de l'équipe namibienne d'intervention en cas d'incident de cybersécurité (NAM-CSIRT) avec un financement de 20 millions de dollars namibiens (1,25 million de dollars américains) en avril 2025,⁵ l'adoption de la loi sur l'enregistrement civil et l'identification en décembre 2024, permettant la mise en place d'une identité numérique biométrique,⁶ et la publication du rapport d'évaluation de l'état de préparation du pays à l'IA en août 2025.⁷ Le groupe Paratus a lancé le premier réseau mobile privé de Namibie avec un investissement de 600 millions de dollars namibiens (37,7 millions de dollars américains) en septembre 2025, brisant ainsi le monopole d'État dans le secteur des opérateurs de téléphonie mobile.⁸

1. Les dix pays les moins densément peuplés au monde. Solutions pour les citoyens du monde. <https://www.globalcitizensolutions.com/countries-with-lowest-population-density/> (Consulté le 15 février 2026)
2. Rapport principal du recensement de la population et du logement de 2023. Gouvernement de Namibie. <https://nsa.org.na/document/2023-population-and-housing-census-main-report/> (Consulté le 4 novembre 2025)
3. https://www.wesgro.co.za/uploads/files/Research/Wesgro-IQ_Namibia_2021.05.pdf
4. L'autorité de régulation des communications lance un Fonds de service universel pour favoriser l'accès aux TIC <https://economist.com.na/96240/technology/communications-regulator-launches-universal-service-fund-to-boost-ict-access/> (Consulté le 15 novembre 2025)
5. La Namibie lance le NAM-CSIRT pour renforcer la cybersécurité face à la montée des menaces <https://www.wearetech.africa/en/fils-uk/news/tech/namibia-launches-nam-csirt-to-strengthen-cybersecurity-amid-rising-threats> (Consulté le 4 novembre 2025)
6. Loi de 2024 sur l'enregistrement civil et l'identification <https://namiblii.org/akn/na/act/2024/13/eng@2024-12-30> (Consulté le 15 novembre 2025)
7. La Namibie publie un rapport d'évaluation de l'état de préparation à l'intelligence artificielle <https://www.unesco.org/en/articles/namibia-launches-artificial-intelligence-readiness-assessment-report> (Consulté le 15 novembre 2025)
8. Namibie : Paratus lance un réseau mobile national de 600 millions de dollars namibiens couvrant 50 villes <https://allafrica.com/stories/202509030174.html> (Consulté le 4 novembre 2025)

En août 2025, MTC a déployé des services 5G à Windhoek et dans d'autres grandes villes, promettant aux utilisateurs des débits bien plus rapides et une latence réduite.⁹ En 2024, les Namibiens se sont rendus aux urnes pour élire un nouveau président et ont marqué l'histoire en élisant une femme à la présidence, à la vice-présidence et à la présidence de l'Assemblée nationale, un moment clé pour l'inclusion des genres et le paysage politique du pays.¹⁰

La Namibie a également lancé sa Stratégie numérique nationale (NDS), qui définit un plan d'action complet pour le développement numérique global du pays pour la période 2025-2028.¹¹ La Stratégie numérique nationale s'inscrit dans le cadre des stratégies du pays visant à étendre l'accès public au haut débit, à renforcer les mesures de cybersécurité et à développer les capacités humaines.

Accès à Internet

Les données de l'Union internationale des télécommunications (UIT)¹² indiquent que 64,4% de la population utilise Internet. Afin de relever les défis liés à l'inclusion numérique dans la principale zone urbaine du pays, la ville de Windhoek aurait installé 10 km de fibre optique¹³ dans un pays qui dispose d'un réseau de 18 790 km. Cela s'inscrit dans le cadre d'une expansion plus large des réseaux terrestres de fibre optique visant à permettre un accès généralisé au cyberspace.

Comme l'indique le rapport Londa 2024,¹⁴ le déploiement de l'¹⁵ du câble sous-marin Equiano de Google avait le potentiel de relier l'Afrique du Sud et l'Europe, renforçant ainsi la dynamique d'une connectivité numérique accrue entre la Namibie, le reste de l'Afrique australe et le reste du monde.

Le câble Equiano de Google a été mis en ser

9. MTC a annoncé la disponibilité de la 5G dans le pays. <https://www.mtc.com.na/pressreleases/article/mtc-announced-5g-availability-in-the-country> (Consulté le 15 novembre 2025)
10. Le Forum sur la liberté d'Internet en Afrique 2025 (FIFAfrica25) se rend en Namibie ! <https://internetfreedom.africa/the-forum-on-internet-freedom-in-africa-2025-fifafrica25-heads-to-namibia/> (consulté le 22 novembre 2025)
11. Stratégie numérique nationale de la Namibie 2025-2028 <https://mict.gov.na/documents/869282/6500577/NDS4+040825.pdf/aeb1c2a6-63a9-f04e-7f78-3e15549eefcf?t=1754320341496> (Consulté le 22 novembre 2025)
12. Chiffres du précédent rapport Londa comparés au score de l'indice 2024 <https://paradigmhq.org/londa-24/> (Consulté le 27 janvier 2026)
13. La ruée vers le marché de la fibre optique de la ville, Namibian Sun, juillet 2024, disponible à l'adresse <https://www.namibiansun.com/infrastructure/scramble-for-citys-fibre-market2024-07-05#:~:text=Research%20from%20We%20Are%20Social,for%20growth%20in%20internet%20services.> (Consulté le 22 novembre 2025)
14. Rapport Londa, Namibie 2023 Paradigm Initiative, disponible à l'adresse <https://paradigmhq.org/wp-content/uploads/2024/06/Namibia-Country-Report.pdf> (consulté le 19 décembre 2024)
15. Câble sous-marin Equiano de Google : évaluation de l'impact économique en Namibie, Africa Practice, 2022, disponible à l'adresse <https://africapractice.com/equiano-namibia-eia/> (consulté le 19 décembre 2024)

vice en juillet 2024,¹⁶ marquant « un bond en avant considérable dans le parcours de transformation numérique de la Namibie, ouvrant la voie à une ère de connectivité sans précédent et d'opportunités illimitées », selon Telecom Namibia, le partenaire chargé de la mise en œuvre. Cette mise en service suscite des attentes en matière d'augmentation de la capacité de bande passante, d'amélioration de la latence et d'accélération des débits à un coût nettement inférieur, et la Namibie devrait être en bonne voie pour une numérisation plus rapide et une économie numérique inclusive.

L'événement le plus marquant pour l'accès à Internet en 2025 a été le lancement officiel du Fonds de service universel (USF) le 19 mars 2025 à Windhoek.¹⁷ Le Dr Tulimevava Mufeti, président du conseil d'administration de l'Autorité de régulation des communications de Namibie (CRAN), a souligné que « la connectivité n'est plus un luxe; c'est une nécessité. Elle est fondamentale pour l'éducation, les soins de santé, l'entrepreneuriat et le développement socio-économique

global. »¹⁸ Le gouvernement a alloué 145 millions de dollars namibiens (7,25 millions de dollars américains) sur trois ans (2025-2028) spécifiquement pour améliorer la connectivité numérique dans les zones rurales et les communautés mal desservies.

Le plan stratégique 2025-2029 du ministère des TIC s'est fixé l'objectif ambitieux d'atteindre une couverture réseau de 100 % d'ici 2030,¹⁹ ce qui nécessite d'importants investissements dans les infrastructures des zones géographiquement difficiles d'accès et économiquement marginalisées. Le lancement par le groupe Paratus, en septembre 2025, du premier réseau mobile privé du pays a constitué une avancée majeure qui a redessiné le paysage des télécommunications en Namibie.²⁰ Soutenu par un investissement de 600 millions de dollars namibiens (37,7 millions de dollars américains) et entièrement basé sur la technologie 4G LTE avec une compatibilité 5G, le réseau couvrirait 50 grandes villes et 80 communautés, en se concentrant sur les axes est-ouest et Windhoek-Oshakati.²¹

16. Telecom active la connexion au câble Equiano, Le dossier, juillet 2024, <https://thebrief.com.na/2024/07/namibia-actives-equiano-cable-connection/> (Consulté le 19 décembre 2024)

17. L'autorité de régulation des communications lance un Fonds de service universel pour favoriser l'accès aux TIC <https://economist.com.na/96240/technology/communications-regulator-launches-universal-service-fund-to-boost-ict-access/> (Consulté le 19 décembre 2024)

18. Le gouvernement consacre 145 millions de dollars namibiens à la réduction de la fracture numérique en milieu rural <https://www.namibian.com.na/govt-commits-n145-million-to-bridging-rural-digital-divide/> (Consulté le 29 novembre 2025)

19. Le gouvernement s'engage à réduire la fracture numérique <https://neweralive.na/govt-commits-to-bridging-digital-divide> (Consulté le 29 novembre 2025)

20. Namibie : Paratus lance un réseau mobile national de 600 millions de dollars namibiens couvrant 50 villes <https://allafrica.com/stories/202509030174.html> (Consulté le 29 novembre 2025)

21. Paratus lance un réseau mobile national de 600 millions de dollars namibiens couvrant 50 villes <https://thebrief.com.na/2025/09/paratus-launches-n600m-nationwide-mobile-network-covering-50-towns/> (Consulté le 29 novembre 2025)

Cela a remis en cause le duopole de longue date entre la société publique Mobile Télécommunications Compagnie (MTC) et Telecom Namibie, introduisant une nouvelle dynamique concurrentielle potentiellement bénéfique pour l'extension de la couverture et la qualité du service. La modernisation des infrastructures s'est accélérée lorsque Telecom Namibie a annoncé en juin 2025 que toutes les stations de base mobiles nouvellement déployées étaient entièrement compatibles avec la 5G,²² mettant ainsi en œuvre la stratégie IMT-2020 (5G) pour la Namibie (2023-2027)²³ approuvée par le Conseil des ministres en 2022. MTC a étendu son réseau de fibre optique à 2 738 kilomètres en mars 2025,²⁴ et, en septembre 2025, a étendu son service Internet fixe, Spectra, à des villes telles qu'Oshifo, Aranos, Maltahöhe, Rietoog, Stampriet, Khorixas, Tsandi et Otavi.²⁵

Selon l'indice de développement des TIC (IDI) 2025 publié par l'Union internationale des télécommunications (UIT)²⁶, la Namibie a amélioré son score global en matière de développement numérique au cours de la

période 2024-2025. En particulier, le score IDI de la Namibie a atteint 73,2 % en 2025, tandis que la connectivité universelle s'est améliorée pour atteindre 63,0 %. Dans l'ensemble, les indicateurs de connectivité ont affiché de légères hausses au cours de la même période. En 2024, la population namibienne utilisant Internet représentait 64,3 %²⁷, et ce chiffre a légèrement augmenté pour atteindre 64,4 % en 2025.

Le changement le plus significatif s'est produit au niveau des ménages : le nombre de ménages disposant d'un accès à Internet à domicile a augmenté de 66,3 % pour atteindre 78 %, ce qui signifie que l'accès haut débit à domicile se généralise dans le pays. L'accès mobile reste au cœur de l'écosystème numérique namibien, les abonnements au haut débit mobile atteignant 58,6 pour 100 habitants en 2025, et le taux de possession de téléphones mobiles s'élevant à 86,6.

La couverture Internet est assez dense, 89 % de la population ayant accès à au moins un réseau 3G et 85 % de la population étant

22. Telecom Namibie déploie des stations de base compatibles 5G dans le cadre d'une campagne de modernisation du réseau national <https://trendsnafrica.com/telecom-namibia-rolls-out-5g-ready-base-stations-in-nationwide-network-modernisation-drive/> (Consulté le 29 novembre 2025)
23. Stratégie relative à la mise en œuvre de l'IMT-2020 (5G) en République de Namibie 2023-2027 <https://www.lac.org.na/laws/2023/8000.pdf> (Consulté le 29 novembre 2025)
24. MTC renforce la capacité de son réseau grâce à un important déploiement de fibre optique <https://economist.com.na/95750/technology/mtc-expands-network-capacity-with-major-fibre-expansion/> (Consulté le 22 novembre 2025)
25. MTC étend l'Internet par fibre optique aux principales villes et agglomérations <https://economist.com.na/100471/technology/mtc-expands-fiber-internet-to-key-towns-and-settlements/> (Consulté le 22 novembre 2025)
26. Mesurer le développement numérique : l'indice de développement des TIC 2025 https://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/ind/D-IND-ICT_MDD-2025-1-PDF-E.pdf (Consulté le 19 novembre 2025)
27. Indice de développement des TIC 2023, UIT, https://trc.gov.jo/EchoBusV3.0/SystemAssets/ريرت%202023_compressed.pdf consulté le 19 décembre 2024

couverte par la 4G/LTE en 2025. Les indicateurs d'accessibilité financière de l'indice montrent que le prix des services mobiles, qui constituent un panier de consommation élevé, s'élève à 1,4 % du revenu national brut (RNB) par habitant, tandis que les prix du haut débit fixe sont élevés, à 7,7 %, ce qui pourrait expliquer la forte dépendance vis-à-vis des services mobiles.

Le rapport IDI 2025 de l'UIT ne fournit par ailleurs aucune donnée concernant les abonnements au haut débit fixe. Il indique toutefois que la Namibie affiche un prix des services de données mobiles et de voix (panier de consommation élevé) représentant 98 % du revenu national brut (RNB) par habitant, et un prix du panier de services Internet haut débit fixe (en % du RNB par habitant) de 79,3 %.

Des efforts ont été enregistrés pour améliorer les tarifs d'itinérance transfrontalière avec les pays voisins. Vers la fin de 2024, à la suite de discussions ministérielles de haut niveau, la Namibie et le Botswana ont convenu de réduire les tarifs d'itinérance à compter d'août 2024, mesure qui s'est poursuivie pendant la période considérée.²⁸ Le CRAN et l'Autorité de régulation des communications du Botswana (BOCRA) ont en-

joint aux opérateurs de réseaux mobiles des deux pays de mettre en œuvre des tarifs d'itinérance réduits afin de stimuler les communications transfrontalières et de renforcer les relations bilatérales tout en favorisant les opportunités économiques. De plus, la ministre de l'Information, de la Communication et de la Technologie, Emma Theofelus, a annoncé en janvier 2025 que le ministère avait engagé des discussions avec le Zimbabwe, la Zambie et l'Angola sur l'harmonisation des frais d'itinérance,²⁹ ce qui témoigne d'une coopération régionale croissante visant à réduire les coûts des télécommunications.

Au début de l'année 2025, le fournisseur d'Internet par satellite Starlink lorgnait sur le marché namibien des télécommunications dans le cadre de son expansion africaine plus large, ayant déjà établi des opérations dans plus de 20 pays africains à la mi-2025.³⁰

Cependant, en juillet 2025, l'Autorité de régulation des communications de Namibie (CRAN) a émis une ordonnance de cessation et d'abstention à l'encontre de Starlink, exigeant l'arrêt immédiat de toutes ses activités en raison de l'absence de licence de télécommunications requise.³¹ La situation s'est aggravée en novembre 2025 lorsque la CRAN a

28. La Namibie et le Botswana réduisent les frais d'itinérance pour améliorer les communications transfrontalières <https://economist.com/na/91126/technology/namibia-and-botswana-cut-roaming-charges-for-better-cross-border-communication/> (Consulté le 22 novembre 2025)

29. Le ministre des TIC engage le dialogue avec le Zimbabwe, la Zambie et l'Angola sur l'harmonisation des frais d'itinérance <https://www.nbcnews.com/na/index.php/node/109231> (Consulté le 22 novembre 2025)

30. Starlink se développe en Afrique <https://blog.telegeography.com/starlink-expanding-in-africa> (Consulté le 22 novembre 2025)

31. La Namibie ordonne à Starlink, l'entreprise de Musk, de cesser ses activités <https://techpression.com/namibia-orders-musks-starlink-to-shut-down/> (consulté le 22 novembre 2025)

confirmé que Starlink exploitait un réseau en Namibie sans autorisation appropriée, ce qui a conduit à la confiscation des équipements terminaux illégaux auprès des consommateurs et à l'ouverture de procédures pénales par la police namibienne.³²

Liberté d'expression

En 2025, la Namibie occupait la 28^e place du Classement mondial de la liberté de la presse,³³ ce qui représente une amélioration par rapport à la 34^e place du pays au classement mondial de 2024.³⁴ Le classement de Reporters sans frontières indique que la liberté de la presse en Namibie est solidement ancrée et que le pays figure historiquement parmi les mieux classés d'Afrique dans le classement mondial de la liberté de la presse de Reporters sans frontières (RSF).

La réponse du gouvernement aux fausses informations qui se sont propagées en avril 2025 a fait preuve d'une approche mesurée.

De fausses allégations ont circulé sur des plateformes de réseaux sociaux telles que Facebook, X (anciennement Twitter), TikTok et WhatsApp, affirmant que le présidente Netumbo Nandi-Ndaitwah avait ordonné l'expulsion de 500 citoyens américains. La présidence a publié un communiqué de clarification, notant « avec inquiétude la circulation de publications sur les réseaux sociaux et d'articles en ligne » contenant « des citations et des images fabriquées de toutes pièces, véhiculant des informations erronées et de la désinformation visant à ternir l'image du président ». ³⁵

Bien qu'aucune étude systématique sur l'autocensure n'ait été publiée au cours de la période considérée, des indicateurs préoccupants sont apparus.

Des rapports publiés en mai 2025 ont fait état d'une « augmentation des attaques verbales contre les journalistes », ³⁶ ce qui risque de créer un effet dissuasif. Le cas de Jemima Beukes, journaliste senior au Namibian Sun, soumise à une procédure disciplinaire par

32. L'utilisation de Starlink jugée illégale en Namibie <https://www.republikein.com.na/mw-main/starlink%E2%80%99s-use-ruled-illegal-in-namibia2024-12-02142183> (Consulté le 10 novembre 2025)

33. Classement mondial de la liberté de la presse : la Namibie devance le Royaume-Uni de quatre places, Namibien Org, mai 2023, <https://namibian.org/news/tourism/press-freedom-index-namibia-ranks-four-places-higher-than-the-uk> (consulté le 4 novembre 2025)

34. Déception alors que la Namibie perd sa première place en matière de liberté de la presse, The Namibien, mai 2024, disponible à l'adresse <https://www.namibian.com.na/disappointment-as-namibia-loses-top-position-on-press-freedom/> (consulté le 4 novembre 2025)

35. Nandi-Ndaitwah dément les allégations relayées sur les réseaux sociaux concernant l'expulsion d'Américains de Namibie <https://www.namibian.com.na/nandi-ndaitwah-dismisses-social-media-claims-of-american-deportations-from-namibia/> (Consulté le 4 novembre 2025)

36. Les agressions verbales contre les journalistes se multiplient <https://www.observer24.com.na/verbal-attacks-on-journalists-increasing/> (Consulté le 22 novembre 2025)

son employeur en mars 2025,³⁷ a suscité des inquiétudes quant à l'existence de pressions internes. Le Syndicat des professionnels des médias de Namibie (NAMPU) a appelé le groupe de presse Namibia Media Holdings (NMH) à « traiter l'une de ses journalistes comme un être humain et avec dignité ».³⁸ Malgré ces incidents, aucun cas documenté d'arrestation, de détention ou de poursuites arbitraires spécifiquement liées à des propos tenus en ligne n'a été signalé entre décembre 2024 et novembre 2025.

La Namibia Media Trust/Foundation (NMT) a publié en décembre 2024 une étude intitulée « The Digital Closet », dénonçant l'impact des discours de haine en ligne sur la communauté lesbienne, gay, bisexuelle, transgenre et queer (LGBTQ+) de Namibie,³⁹ , soulignant comment les groupes marginalisés, y compris les personnes de genre divers, ont été confrontés à des violences ciblées en ligne, limitant ainsi leur participation à la vie publique.

Qu'il s'agisse d'une image générée par l'IA montrant Netumbo Nandi Ndaitwah, alors candidate du parti au pouvoir et présidente élue, en train de tomber, ou d'une fausse vidéo de la candidate indépendante Ally Angula dans laquelle « Dieu lui demanderait de se retirer » des élections,⁴⁰ la désinformation à caractère sexiste a atteint son paroxysme pendant la campagne électorale. Ces faits, ainsi que d'autres, tels que la multiplication des informations sur la santé du président fondateur, Sam Nuyoma,⁴¹ ont conduit le ministre des TIC à appeler à une utilisation responsable des réseaux sociaux.⁴²

Par ailleurs, d'autres affaires de diffamation civile ont été portées devant les tribunaux, notamment par des personnes plus aisées qui ont obtenu gain de cause, comme cet homme d'affaires qui a poursuivi un citoyen pour un montant de 773 000 N\$ (41 300 US\$) pour avoir remis en question, via un clip audio sur les réseaux sociaux, les dépenses engagées pour son mariage alors que les hôpitaux publics manquaient de médicaments. Cet homme d'affaires fournit des médicaments ainsi

37. Le syndicat des médias réclame justice pour la journaliste Jemima Beukes lors de l'audience disciplinaire du NMH <https://www.namibian.com.na/media-union-calls-for-justice-for-journalist-jemima-beukes-in-nmh-disciplinary-hearing/> (Consulté le 22 novembre 2025)
38. Le NMH licencie Jemima Beukes <https://www.namibian.com.na/nmh-dismisses-jemima-beukes/>
39. Communiqué de presse : Une nouvelle étude appelle à une réforme audacieuse du cadre de responsabilité des médias en Namibie <https://www.nmt.africa/Media-Centre/Press-Statements> (Consulté le 19 novembre 2025)
40. Flambée de fausses informations sur les élections en octobre 2024, Namibia Fact Checker, novembre 2024, <https://namibiafactcheck.org.na/news-item/election-fake-news-surge-in-october-2024/> (consulté le 4 novembre 2025)
41. La Fondation Sam Nujoma condamne les fausses informations sur les réseaux sociaux, Observer, novembre 2024, <https://www.observer24.com.na/sam-nujoma-foundation-condemns-fake-news-on-social-media/> consulté en novembre 2024.
42. Theofelus appelle à une utilisation responsable des réseaux sociaux, Economiste Namibien, août 2024, disponible à l'adresse <https://economist.com.na/90062/technology/theofelus-urges-responsible-social-media-use/> consulté en novembre 2024

que d'autres fournitures médicales aux hôpitaux publics.⁴³ Une autre affaire notable est celle d'un universitaire et homme politique qui a engagé une action en justice contre un collègue membre de son parti et le poursuit pour 370 000 N\$ (23 000 US\$). Le procès fait suite à une série d'allégations formulées par un citoyen via un clip audio WhatsApp largement diffusé, que le plaignant qualifie de totalement fausses et diffamatoires.⁴⁴

Protection des données et vie privée

Afin de garantir la gouvernance des données et de renforcer la cyber-résilience nationale, l'Autorité de régulation des communications de Namibie (CRAN) a créé en mars 2025 l'équipe namibienne d'intervention en cas d'incident de cyber sécurité (NAM-CSIRT).⁴⁵ Le

gouvernement namibien a alloué 20 millions de dollars namubiens (1,25 million de dollars américains)⁴⁶ à titre de capital de démarrage pour la mise en service de la NAM-CSIRT⁴⁷. Entre janvier et juin 2025, la NAM-CSIRT a enregistré 1 103 784 cas de cyber menaces et 1 090 342 vulnérabilités, ce qui représente les chiffres les plus élevés enregistrés depuis la création de l'organisme national de cyber sécurité et souligne l'urgence de mettre en place des cadres législatifs complets.⁴⁸

Bien que de tels efforts existent, selon divers experts, l'absence d'une loi solide sur la protection des données a été citée comme responsable de l'attaque cyber terroriste massive contre le principal fournisseur de télécommunications du pays et d'autres institutions gouvernementales qui ont eu lieu vers la fin décembre 2024 et au cours de l'année 2025.⁴⁹

Le MICT a déclaré à plusieurs reprises au cours de la période considérée qu'il présen

43. Shapwa Kanyama fait don de 773 000 N\$ issus d'une indemnisation pour diffamation aux victimes de cyber harcèlement, Namibien, décembre 2024, <https://www.namibian.com.na/shapwa-kanyama-donates-n773-000-defamation-award-to-cyberbullying-victims/>, consulté en novembre 2024
44. Mubita, professeur à l'école de la SWAPO, poursuit Shipwikineni pour diffamation, Observer, février 2024, disponible à l'adresse <https://www.observer24.com.na/swapo-school-lecturer-mubita-sues-shipwikineni-for-defamation/> (consulté le 22 novembre 2025)
45. Le CRAN organise la première réunion de consultation des parties prenantes du NAM-CSIRT. <https://nambusinesssexpress.com/?p=9216> (Consulté le 22 novembre 2025)
46. Le gouvernement investit 20 millions de dollars namubiens pour renforcer la cyber sécurité en Namibie. <https://nambusinesssexpress.com/?p=9216> (Consulté le 22 novembre 2025)
47. La Namibie renforce la coopération régionale dans les domaines des transports, des TIC, de l'information et de la météorologie - Harare, Zimbabwe <https://www.cran.na/namibia-strengthens-regional-cooperation-in-transport-ict-information-and-meteorology-harare-zimbabwe/> (Consulté le : 4 novembre 2025)
48. La Namibie déclare avoir détecté plus d'un million de cyber menaces en six mois <https://english.news.cn/africa/20251009/772ad7399e5a46f8a01ba1c26d731634/c.html> (Consulté le 22 novembre 2025)
49. Le manque de surveillance et de législation serait à l'origine de la cyberattaque <https://www.observer24.com.na/namibia-does-not-negotiate-with-terrorists-shanapinda/> (Consulté le 22 novembre 2025)

terait le projet de loi sur la protection des données au Parlement en septembre 2025 ; toutefois, cela ne s'est pas concrétisé.⁵⁰ Le projet de loi a circulé sous différentes formes depuis 2021-2022, mais n'avait toujours pas été adopté en novembre 2025.⁵¹ Publié pour consultation en mars 2022, ce projet de loi visait à créer une autorité de contrôle de la protection des données et à mettre en place des protections conformes aux normes internationales, notamment aux principes du règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne (UE).

Les militants ont continué à exhorter le gouvernement à adopter une loi sur la protection des données, car ce vide juridique expose les citoyens à l'utilisation abusive de leurs données et à la surveillance, d'autant plus que des technologies telles que l'enregistrement biométrique et les systèmes d'interception se généralisent.⁵² L'article 13 de la Constitution namibienne reconnaît le droit à la vie privée comme un droit humain fondamental, stipulant que toute personne a droit au respect de sa vie privée dans son domicile et dans ses communications. Cependant, cette protection constitutionnelle ne bénéficie pas

d'une mise en œuvre législative complète par le biais d'une législation spécifique sur la protection des données.

La loi sur l'enregistrement civil et l'identification a reçu l'assentiment présidentiel et a été publiée au Journal officiel n° 8547 le 30 décembre 2024.⁵³ Cette législation, en attente d'entrée en vigueur, mettrait en place un système complet d'enregistrement civil et prévoirait la délivrance de documents d'identité utilisant des données biométriques.

Une évaluation réalisée par l'Association for Progressive Communications en septembre 2024 a révélé que, bien que « le nouveau projet de loi namibien sur l'enregistrement civil et l'identification ait été salué pour contenir des éléments essentiels de protection des données », le gouvernement devait encore « finaliser les travaux en cours visant à mettre en place une loi sur la protection des données à caractère personnel ».⁵⁴

La ministre des TIC, Emma Theofelus, a lancé un avertissement concernant la menace croissante des cyber-escroqueries et des tromperies basées sur l'IA en Namibie.

50. Le projet de loi namibien sur la protection des données sera présenté en septembre <https://thebrief.com/na/2025/08/namibias-data-protection-bill-to-be-tabled-in-september/> (Consulté le 19 novembre 2025)

51. Le gouvernement n'a pas encore finalisé le projet de loi sur la protection des données <https://www.observer24.com/na/cabinet-yet-to-finalise-data-protection-bill/>

52. La Namibie est exhortée à combler les lacunes en matière de confidentialité numérique <https://www.confidentenamibia.com/namibia-urged-tackle-digital-privacy-gaps> (Consulté le 22 novembre 2025)

53. Loi de 2024 sur l'état civil et l'identification <https://namiblii.org/akn/na/act/2024/13/eng@2024-12-30> (Consulté le 22 novembre 2025)

54. Le nouveau système CRVS et d'identification nationale de la Namibie tient compte des aspects clés de la protection des données <https://www.biometricupdate.com/202409/namibias-new-crvs-national-id-system-reflects-key-data-protection-aspects> (Consulté le 19 novembre 2025)

S'adressant aux législateurs à l'Assemblée nationale, Mme Theofelus a détaillé les mesures de riposte du gouvernement, soulignant la nécessité de mettre à jour la réglementation. Elle a mis en avant la recrudescence de la fraude numérique, notamment les médias synthétiques, les deepfakes et les escroqueries sur les réseaux sociaux qui exploitent les technologies d'IA.⁵⁵

La Namibie n'a pas adopté de politiques ni de lois sur la cybercriminalité, la protection des données ou la protection des informations personnelles identifiables. Bien que le pays dispose d'un groupe de travail sur la protection des enfants en ligne,⁵⁶ la Namibie n'a pas de politique de protection des enfants en ligne.

En février 2025, l'opérateur mobile privé Paratus Namibie a signalé une violation majeure suite à la compromission d'un compte utilisateur interne qui a perturbé les services vocaux 083 et les environnements cloud.⁵⁷ Le CRAN l'a classé au niveau trois, ce qui signifie une perturbation grave du secteur des télécommunications. Il s'agit de l'incident de cyber sécurité le plus médiatisé recensé au cours de la période considérée.

Censure et modération

des contenus

La décision du Comité de surveillance de Meta du 3 juin 2025 a conclu que les règles de Meta relatives à la nudité adulte étaient appliquées d'une manière qui restreignait de manière disproportionnée la liberté d'expression en ce qui concerne les images de femmes autochtones à poitrine nue, y compris les femmes Ovahimba en Namibie.⁵⁸ Le Conseil a examiné deux cas sur Instagram datant de juillet 2024 montrant des femmes Ovahimba en tenue traditionnelle (l'un étant une photo prise par un touriste, l'autre une vidéo de danseurs Himba). Meta a supprimé ces contenus en vertu de sa politique sur la nudité adulte et les activités sexuelles, à l'issue d'un examen automatisé et humain. Le Comité a jugé que Meta avait commis une erreur dans les deux cas, car la nudité du torse nu est une pratique socialement et historiquement acceptée dans la coutume himba et qu'il existait des signes suffisants de consentement implicite ; l'exception prévue par « l'esprit de la politique » aurait donc dû

55. Le ministre des TIC souligne l'impact croissant de l'intelligence artificielle <https://www.nbcnews.com/node/110380> (Consulté le 19 novembre 2025)

56. Les Namibiens encouragés à protéger les droits des enfants dans l'espace numérique, NBC, janvier 2024, <https://nbcnews.com/node/101414> consulté en janvier 2025

57. Le CRAN enquête sur un incident cyber grave chez Paratus <https://economist.com/na/95702/technology/cran-investigates-serious-cyber-incident-at-paratus/> (Consulté le 19 novembre 2025)

58. L'interdiction de montrer la nudité des autochtones limite de manière disproportionnée la liberté d'expression <https://www.oversightboard.com/news/ban-on-showing-indigenous-nudity-disproportionately-limits-expression/> (Consulté le 19 novembre 2025)

s'appliquer.⁵⁹

Plus généralement, le Conseil a déclaré que l'interdiction quasi totale de Meta, avec seulement des exceptions ponctuelles, limite de manière injustifiée l'expression culturelle des peuples autochtones et l'accès du public aux informations sur ces cultures. Il a ordonné la restauration du contenu sur les Ovahimbas, a critiqué l'incohérence avec les responsabilités de Meta en matière de droits de l'homme, et a recommandé que Meta énonce publiquement et applique correctement une exception claire pour la nudité autochtone lorsqu'elle reflète des coutumes socialement acceptées et n'est pas déformée.⁶⁰

En juillet 2025, un avocat namibien a poursuivi le moteur de recherche mondial Google pour 10 millions de dollars américains (180 millions de dollars namubiens) parce que l'entreprise avait refusé de supprimer certains contenus diffamatoires. L'expert en technologie Nrupesh Soni estime que malgré ce jugement historique, contraindre Google à se conformer à l'ordonnance du tribunal pourrait s'avérer délicat compte tenu de l'ab-

sence de lois namubiennes sur la protection des données et de la non-présence de Google dans le pays.⁶¹

Par ailleurs, entre avril 2022 et avril 2025, la police namibienne (NAMPOL) a enregistré 4 835 affaires de diffamation, dont beaucoup impliquaient des personnalités publiques et des influenceurs sur les réseaux sociaux.⁶² Selon la NAMPOL, six affaires de traite d'êtres humains ont également été enregistrées, impliquant 38 Namubiens recrutés via des plateformes en ligne pour travailler à l'étranger, 50 recrutés pour travailler dans le pays et quatre ressortissants étrangers recrutés pour travailler localement.⁶³

La Namibie ne dispose d'aucune législation nationale régissant la modération des contenus. Les données issues du rapport de transparence de Meta,⁶⁴ couvrant la période de janvier à juin 2025 et s'inscrivant dans le cadre des procédures mises en place par Meta pour répondre aux demandes de données émanant des autorités publiques conformément à la législation en vigueur et aux conditions d'utilisation, indiquent qu'il n'y

59. Images de femmes autochtones partiellement nues <https://globalfreedomofexpression.columbia.edu/wp-content/uploads/2025/06/OB-Indigenous-Nudity-Women-case.pdf> (Consulté le 19 novembre 2025)

60. « Les contenus représentant la nudité autochtone sur les plateformes nécessitent des directives d'exception » <https://nimca.africa/2025/06/03/indigenous-nudity-content-on-instagram-facebook-needs-exception-guidelines/> (Consulté le 19 novembre 2025)

61. Un avocat namibien poursuit Google pour contenu diffamatoire <https://www.namibian.com.na/namibian-lawyer-sues-google-over-defamatory-content/> (Consulté le 19 novembre 2025)

62. Plus de 4 000 Namubiens se poursuivent en justice pour des attaques en ligne <https://www.observer24.com.na/over-4-000-namibians-sue-each-other-for-online-attacks/> (Consulté le 4 novembre 2025)

63. Les Namubiens sans emploi, cibles de la traite des êtres humains <https://www.thevillager.com.na/national/2025/unemployed-namibians-targeted-in-human-trafficking/> (Consulté le 4 novembre 2025)

64. Namibie, demandes gouvernementales de données utilisateur, Meta, 2024 <https://transparency.meta.com/reports/government-data-requests/country/NA/> consulté en décembre 2024

a eu aucune demande, aucune procédure judiciaire, aucune demande de divulgation d'urgence, aucune demande concernant des utilisateurs ou des comptes, et enfin aucune demande ayant donné lieu à la communication de données. Le rapport sur la modération des contenus de Google⁶⁵ indique qu'au total, 44 éléments ont été signalés pour suppression par le gouvernement entre 2011 et 2022, tandis que trois demandes de suppression au total ont été reçues depuis 2011. De plus, aucun rapport n'a été publié par TikTok concernant le retrait de contenus.⁶⁶

Le lancement national de la campagne pour une utilisation éthique des réseaux sociaux a eu lieu au cours de la période considérée. Cette initiative est menée par le ministère des Technologies de l'information et de la communication (MICT) en partenariat avec la police namibienne et le Club de Madrid. Emma Theofelus, ministre des TIC, a décrit cette initiative comme « non seulement une annonce, mais un appel à l'action pour que tous les utilisateurs contribuent à une communauté numérique plus saine et mieux informée ».

Elle a exhorté les participants à « réfléchir avant de publier, vérifier avant de partager et s'engager sans causer de préjudice ».⁶⁷

Accès à l'information

La Namibie a adopté la loi sur l'accès à l'information (ATI) en 2022⁶⁸ après qu'elle eut été rédigée en 2016 et présentée au Parlement en juin 2020. En février 2025, l'Autorité de régulation des communications de Namibie (CRAN) a créé une division dédiée à l'ATI au sein de l'Autorité.⁶⁹ Cette division est rattachée au département des communications et des relations avec les consommateurs, et sera chargée de mettre en œuvre la loi sur l'accès à l'information. Cependant, les organisations de la société civile ont fait remarquer que ce n'est qu'une fois qu'un commissaire à l'information aura été nommé qu'une étape cruciale vers la mise en œuvre complète de la loi sur l'accès à l'information (ATI) de 2022 aura lieu.⁷⁰

65. Demandes de retrait émanant du gouvernement en chiffres : Namibie, Google, <https://transparencyreport.google.com/government-removals/government-requests/NA> (consulté le 19 novembre 2025)

66. Transparence Center, TikTok, <https://www.tiktok.com/transparency/en-us/government-removal-requests-2024-1> consulté en décembre 2024

67. Lancement de la campagne pour une utilisation éthique des réseaux sociaux <https://www.nust.na/think-you-click> (Consulté le 19 novembre 2025)

68. Loi sur l'accès à l'information, n° 8 de 2022, disponible à l'adresse <http://www.lac.org.na/laws/2022/7986.pdf> (consulté le 19 novembre 2025)

69. L'autorité de régulation des communications lance une division chargée de l'accès à l'information <https://www.namibian.com.na/communications-regulator-launches-access-to-information-division/> (Consulté le 4 novembre 2025)

70. La nomination d'un commissaire à l'information devrait renforcer la transparence des marchés publics <https://www.namibian.com.na/appointment-of-information-commissioner-set-to-boost-procurement-transparency/> (Consulté le 4 novembre 2025)

IA et technologies

émergentes

En août 2025, le Conseil des ministres a approuvé la rédaction d'un projet de loi sur les sciences et technologies spatiales, qui fourniront un cadre juridique et institutionnel pour orienter les activités spatiales de la Namibie. Le projet de loi s'appuie sur la politique namibienne en matière de sciences et technologies spatiales (2021-2030), qui vise à faire passer le pays du statut d'utilisateur passif de services spatiaux à celui de participant actif à l'industrie spatiale mondiale. Cette politique préconise l'intégration des technologies spatiales dans la planification du développement national, une meilleure sensibilisation du public, le renforcement des capacités institutionnelles et un accès élargi aux applications spatiales commerciales.⁷¹

En août 2025, la Namibie a publié son rapport sur la méthodologie d'évaluation de l'état de préparation à l'intelligence artificielle. Cette évaluation constitue la première analyse

structurée du pays visant à adapter, développer et réguler l'IA, conformément à des principes de développement inclusifs et éthiques. Le projet a été mené par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en collaboration avec la Commission nationale pour la recherche, la science et la technologie (NCRST).⁷²

La Namibie est en train d'élaborer une stratégie nationale en matière d'IA sous l'égide de la Commission nationale pour la recherche, la science et la technologie (NCRST). La NCRST a nommé un groupe d'experts en IA au sein des comités consultatifs techniques (TAC) afin d'élaborer cette stratégie.⁷³

L'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) est répandue dans divers secteurs tels que l'éducation, la santé, l'agriculture et le travail, comme l'indique un rapport de l'UNESCO de 2022 qui traite des avantages de l'IA pour l'économie du pays et de son potentiel pour réduire la fracture numérique entre la Namibie et d'autres pays en développement.⁷⁴ À ce jour, plusieurs avancées en matière d'IA ont été observées dans le pays, notamment le lancement du laboratoire d'IA et de robotique⁷⁵ à l'Université des sciences et technol-

71. Le Conseil des ministres approuve la rédaction d'un projet de loi sur les sciences et technologies spatiales <https://thebrief.com.na/2025/08/cabinet-approves-drafting-of-space-science-and-technology-bill/> (Consulté le 19 novembre 2025)

72. Rapport d'évaluation de l'état de préparation à l'intelligence artificielle : Namibie <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000394686> (Consulté le 22 novembre 2025)

73. La Namibie lance l'élaboration de sa stratégie nationale en matière d'IA <https://www.facebook.com/ncrst.na/posts/namibia-kicks-off-national-ai-strategy-developmentthe-national-commission-on-res/1280851653827042/> (Consulté le 4 novembre 2025)

74. L'IA pourrait combler le fossé numérique en Namibie si les défis sont relevés. Le soleil Namibien, novembre 2024, disponible à l'adresse <https://www.namibiansun.com/technology/ai-could-bridge-namibias-digital-gap-if-challenges-tackled2024-11-11> (consulté le 19 novembre 2025)

ogies de Namibie (NUST), en partenariat avec la Banque de Namibie. Ce partenariat devrait marquer une étape décisive vers la modernisation du paysage éducatif et technologique de la Namibie, plaçant le pays sur la carte de l'innovation en matière d'IA et de robotique.

Cette initiative, ainsi que d'autres discussions sur l'IA, découlent de la Déclaration de Windhoek de 2022 sur l'intelligence artificielle en Afrique australe⁷⁶ publiée par l'UNESCO, qui formule des recommandations sur l'IA et la gouvernance des données, le renforcement des capacités et la sensibilisation, l'investissement et les infrastructures, l'éducation, la recherche, le développement et l'innovation, l'environnement et la réduction des risques de catastrophe, le genre, la collaboration et les partenariats.

Inclusion numérique

Le Fonds de service universel (USF) apporte un soutien financier aux opérateurs de réseaux mobiles afin d'atténuer les difficultés liées à l'extension des services dans les zones à haut risque et à faible rendement.

En offrant des subventions, le fonds facilite l'introduction de technologies de pointe dans les régions isolées, garantissant ainsi un accès équitable aux ressources numériques.⁷⁷ En novembre 2025, la première phase du déploiement du Fonds de service universel (USF) a débuté, avec la remise par MTC de la première tour de réseau achevée dans le cadre du programme.⁷⁸ Le déploiement de l'USF permettra à plus de 9 000 Namibiens d'accéder à la 4G, souvent pour la première fois. La première phase se concentre sur les communautés isolées de Kavango Ouest, Kavango Est, Kunene, Oshikoto et Ohangwena. L'objectif est d'atteindre une couverture haute débit d'au moins 80 % dans les zones mal desservies.⁷⁹

75. La NUST et la Banque de Namibie lancent un accélérateur dédié à l'IA et à la robotique, NUST, novembre 2024, disponible à l'adresse <https://www.nust.na/nust-bank-namibia-partner-launch-ai-and-robotics-accelerator> (consulté le 19 novembre 2025)
76. Déclaration de Windhoek sur l'intelligence artificielle en Afrique australe, Windhoek (Namibie), 9 septembre 2022, UNESCO, disponible à l'adresse <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000383197> (consulté le 19 novembre 2025)
77. L'autorité de régulation des communications lance un Fonds de service universel pour favoriser l'accès aux TIC <https://economist.com.na/96240/technology/communications-regulator-launches-universal-service-fund-to-boost-ict-access/> (Consulté le 19 novembre 2025)
78. Une nouvelle tour du Fonds de service universel apporte la 4G à la communauté d'Ohangwena <https://www.observer24.com.na/new-usf-tower-brings-4g-to-ohangwena-community/> (Consulté le 19 novembre 2025)
79. La Namibie lance sa première tour du Fonds de service universel pour étendre la connectivité rurale <https://techafricanews.com/2025/11/19/namibia-launches-first-universal-service-fund-tower-to-expand-rural-connectivity/> (Consulté le 4 novembre 2025)

La Namibie finalise les préparatifs pour le lancement de l'e-ID en 2026, soutenu par une allocation budgétaire importante. Le nouveau système s'appuiera sur les principes de sécurité, d'inclusion et de droits de l'homme du Cadre de gouvernance modèle. Parallèlement, le pays déploie NamX, une plateforme d'échange de données permettant aux ministères de partager des informations en toute sécurité, ainsi que Nampay, un système de paiement en temps réel pour des virements instantanés. Une fois combinés, ces éléments formeront l'épine dorsale de l'économie numérique namibienne.⁸⁰

Le ministère de l'Intérieur a annoncé le déploiement de la première carte d'identité électronique (e-ID) de la Namibie, dont le lancement est prévu d'ici juillet 2026. Cette initiative devrait transformer la gestion de l'identité et rationaliser l'accès aux services publics et privés à l'échelle nationale. Développée en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et alignée sur son cadre de gouvernance modèle pour l'identité juridique numérique, l'initiative e-ID vise à moderniser et, à terme,

à redéfinir le système d'état civil namibien.⁸¹

La loi sur l'état civil et l'identification a reçu l'assentiment présidentiel et a été publiée le 30 décembre 2024, constituant une nouvelle législation permettant la mise en place du système d'identité numérique. Cependant, sa mise en œuvre n'avait pas encore commencé.⁸² En juin 2025, le gouvernement a annoncé que le système national d'identité numérique serait déployé en juillet 2026.⁸³ La ministre de l'Intérieur, Lucia lipumbu, a appelé à l'établissement d'un « calendrier précis » et à la mise en place de « campagnes de sensibilisation efficaces » sur les avantages du système.⁸⁴

80. Saison 3 : Le parcours de la Namibie vers l'identité numérique – De la vision à la réalité <https://www.undp.org/namibia/blog/season-3-namibias-digital-identity-journey-vision-reality> (Consulté le 4 novembre 2025)

81. La Namibie s'apprête à lancer une carte d'identité électronique révolutionnaire d'ici 2026 <https://www.namibiansun.com/government/namibia-to-launch-groundbreaking-electronic-id-by-20262025-06-10159527> (Consulté le 4 novembre 2025)

82. Loi de 2024 sur l'état civil et l'identification <https://namiblii.org/akn/na/act/2024/13/eng@2024-12-30> (Consulté le 19 novembre 2025)

83. La Namibie va mettre en place une carte d'identité numérique en juillet 2026 <https://www.biometricupdate.com/202506/namibia-to-roll-out-digital-id-card-in-july-2026> (Consulté le 22 novembre 2025)

84. Le gouvernement namibien vise à sensibiliser fortement le public à la carte d'identité numérique à l'approche de son lancement <https://www.biometricupdate.com/202504/namibian-govt-aims-for-strong-public-awareness-on-digital-id-as-rollout-nears> (Consulté le 4 novembre 2025)

Conclusion

En tant que pays modérément conforme à la Déclaration de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP), la Namibie a pris des mesures pour garantir l'inclusion numérique et lutter contre les cyber menaces. Cependant, en l'absence de lois complètes sur les droits numériques, le pays a encore beaucoup à faire pour protéger les droits en ligne de ses citoyens. Les menaces numériques et une surface d'attaque en forte expansion, en particulier sur un marché de consommation où la sensibilisation à la sécurité est faible, constituent un défi économique pour les Namibiens. L'absence de lois spécifiques au secteur a favorisé l'émergence d'un large éventail de cyber menaces, parmi lesquelles l'ingénierie sociale et les attaques par hameçonnage occupent les premières places.

Les dispositions relatives à la surveillance des télécommunications prévues dans l'actuelle loi sur les communications, le manque de transparence concernant l'utilisation des données biométriques collectées dans le cadre de la réglementation sur les cartes SIM, ainsi que d'autres moyens potentiels de surveillance, constituent des préoccupations majeures pour les droits de l'homme à l'ère numérique. En outre, l'absence de responsabilité des intermédiaires Internet et l'absence de mécanismes visant à promouvoir l'inclusion

numérique des enfants et des personnes handicapées par le biais du Fonds de service universel (USF) restent une préoccupation en matière d'inclusion. À cela s'ajoute la nécessité de soutenir et d'assurer la pérennité des médias indépendants. Enfin, la Namibie doit prendre des mesures considérables pour garantir, entre autres, la mise en œuvre de la politique relative à l'utilisation de l'intelligence artificielle.

Recommandations

Le gouvernement devrait:



- Adopter la législation sur la protection des données, qui doit garantir la mise en place des mécanismes de contrôle nécessaires, tout en assurant aux individus un recours en matière de protection des données à caractère personnel.
- Veiller à ce que l'USF inclue les groupes auparavant marginalisés, tels que les personnes en situation de handicap, les enfants, ainsi que les femmes et les filles autochtones.
- Adopter des lois, des politiques et des mesures spécifiques en faveur des enfants afin de promouvoir leur sécurité numérique et la protection de leur vie privée en ligne.
- Élaborer une politique et une stratégie nationale en matière d'IA pour régir la conception, l'utilisation et le déploiement de l'IA en Namibie.
- Exiger des intermédiaires Internet qu'ils veillent, lors de la modération ou du filtrage des contenus en ligne, à intégrer les garanties en matière de droits de l'homme dans leurs processus et à adopter des stratégies d'atténuation pour remédier à toutes les restrictions à la liberté d'expression et à l'accès à l'information en ligne

Le secteur privé devrait:



- Garantir la transparence de toutes les demandes de retrait de contenu et mettre en place des mécanismes de recours.
- Collaborer à l'amélioration de la culture numérique dans le pays et à la réduction des inégalités en matière d'accès aux données et aux appareils.

Les organisations de la société civile devraient :



- Dispenser une éducation sur les droits numériques et l'inclusion
- Continuer à mettre en lumière les problèmes liés aux violations des droits numériques et à l'inclusion dans le pays.

Les médias devraient:














- Surveiller et rendre compte de la mise en œuvre du Fonds de service universel (USF), y compris de son efficacité dans l'extension de l'accès à Internet aux communautés mal desservies.
- Rendre compte des droits numériques et les transformer en récits concrets auxquels les gens peuvent s'identifier
- Assurer le suivi du projet de loi sur la protection des données et des autres lois numériques

L'indice Score



Namibia, 2025

1 = Totalement non conforme; 2 = Légèrement conforme; 3 = Modérément conforme;
4 = Considérablement conforme; 5 = Entièrement conforme

Indicateur	ACHPR Principe	2024 Score	2024 Score	2025 Justification
Coupures d'Internet	P38(2)			Aucune coupure d'Internet n'a été enregistrée.
Absence de lois, de politiques et d'autres mesures visant à promouvoir un accès universel, équitable, abordable et significatif à Internet	P37			La Namibie a lancé le Fonds de service universel (USF) afin d'apporter un soutien financier aux opérateurs de réseaux mobiles pour atténuer les difficultés d'accès à Internet. La première phase du Fonds a été mise en œuvre et permettra à plus de 9 000 Namubiens d'accéder à la 4G, souvent pour la première fois.
Criminalisation des fausses informations	P22(2)			La Namibie ne dispose d'aucune loi criminalisant la publication de fausses informations.
Législation sur la sédition	P22(2)			La Namibie ne dispose d'aucune loi criminalisant la sédition, l'injure et la publication de fausses informations.

Indicateur	ACHPR Principe	2024 Score	2024 Score	2025 Justification
Arrestations arbitraires et harcèlement des médias, des défenseurs des droits de l'homme et des citoyens	P20(1) et (2)			Bien que l'État ait garanti la sécurité des journalistes et des autres professionnels des médias, quelques cas de harcèlement de journalistes, tels que celui de Jemima Beukes, ont été signalés. Cependant, l'État n'a pas pris de mesures pour prévenir les attaques contre les journalistes et autres professionnels des médias, y compris diverses formes de mauvais traitements, telles que l'intimidation, les menaces et la surveillance illégale exercée par des acteurs étatiques et non étatiques.
Législation sur la protection des données.	P42			L'État n'a pas adopté de lois visant à protéger les données personnelles des individus conformément au droit international des droits de l'homme et aux normes internationales, et les individus ne disposent d'aucun recours juridique pour obtenir réparation en cas de violation de leur vie privée et de traitement illégal de leurs données personnelles
Les États s'ingèrent et exigent la suppression de contenus en ligne par les intermédiaires du web	P38 et P39(4)			Il n'existe aucune preuve que l'État ait exigé des intermédiaires Internet qu'ils surveillent de manière proactive des contenus qu'ils n'ont pas créés ou modifiés d'une quelconque manière.
Atteinte à la vie privée des communications	P38 et P39(4)			La partie 6 de la loi n° 8 de 2009 sur les communications instaure des interceptions de télécommunications. Cette disposition indique que les États procèdent à une surveillance ciblée des

Indicateur	ACHPR Principe	2024 Score	2024 Score	2025 Justification
				communications qui est autorisée par la loi, conforme au droit international des droits de l'homme et aux normes internationales, et fondée sur un soupçon spécifique et raisonnable qu'un crime grave a été ou est en train d'être commis, ou pour tout autre objectif légitime.
Défaut du gouvernement de divulguer et de diffuser de manière proactive des informations sur les technologies numériques	P29(3)			Bien que les institutions publiques aient procédé à des divulgations proactives, même en l'absence de demande spécifique, afin de publier de manière proactive des informations d'intérêt public, y compris des informations sur leurs décisions telles que les annonces régulières des décisions du Conseil des ministres et les budgets, les dépenses et d'autres informations relatives à leurs activités, davantage pourrait être fait pour assurer une divulgation complète des dépenses publiques.
Stratégies nationales en matière d'IA et de technologies émergentes	P39(6)			Bien que le pays élabore actuellement une stratégie nationale en matière d'IA, il n'a pas encore achevé la mise en place du cadre régissant le développement, l'utilisation et l'application de l'intelligence artificielle, des algorithmes et d'autres technologies similaires. L'utilisation de ces technologies par les intermédiaires Internet est réglementée et doit être conforme au droit international des droits de l'homme et aux normes internationales, mais il n'existe aucune obligation de veiller à ce qu'elle ne porte pas atteinte aux droits à la liberté d'expression, à l'accès à l'information et à d'autres droits de l'homme.
Adoption de lois, de politiques et de mesures	P37(5)			Bien que le projet de loi sur la cybercriminalité prévoit la protection des enfants en ligne, aucune autre loi n'est actuellement en vigueur pour garantir leur sécurité. Un groupe de tra-

Indicateur	ACHPR Principe	2024 Score	2024 Score	2025 Justification
spécifiques en faveur des enfants visant à promouvoir leur sécurité numérique et la protection de leur vie privée en ligne				vail sur la protection des enfants en ligne a toutefois été mis en place pour superviser les cas graves, mais il fonctionne sans dossiers.
Inclusion numérique	P37(3)			Le Fonds de service universel est désormais pleinement opérationnel et a été déployé dans des zones reculées telles que les régions du Kavango. Il n'existe aucune loi garantissant l'accès à Internet, et l'État n'a pas pris de mesures spécifiques pour garantir que les groupes marginalisés puissent exercer efficacement leurs droits en ligne.

NOTE TO-TALE (sur 60)	2024: 39	2025 42
-----------------------	--------------------	------------------------------



374 Borno Way, Yaba 101245, Lagos, Nigeria.
www.paradigmhq.org